

# ÉCOLE

# MUNICIPALE

# DES SPORTS

## À MÉRIEL

### Activités sportives 6 - 8 ans

mercredi matin  
de 9 h 30 à 11 h 30

à partir du 12 septembre 2018



# ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

## Bulletin d'inscription - année 2018-2019

	1 <sup>re</sup> période Du mercredi 12 septembre au mercredi 17 octobre 2018 (7 séances)	2 <sup>e</sup> période Du mercredi 7 novembre au mercredi 19 décembre 2018 (7 séances)	3 <sup>e</sup> période Du mercredi 9 janvier au mercredi 20 février 2019 (7 séances)	4 <sup>e</sup> période Du mercredi 13 mars au mercredi 17 avril 2019 (6 séances)	5 <sup>e</sup> période Du mercredi 15 mai au mercredi 16 juin 2019 (7 séances)
9 h 30 11 h 30	Jeux collectifs traditionnels de balles et ballons	Handball	Jeux de préhension	Athlétisme	Rollers
Lieu	Gymnase A. Leducq	Gymnase A. Leducq	Gymnase A. Leducq	Gymnase A. Leducq	Parking Espace Rive Gauche



Nom de l'enfant : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Âge : ..... Sexe : ..... Titulaire de l'autorité parentale : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Port. : ..... Tél. travail : .....

Adresse e-mail (important) : .....

Je soussigné(e) : ..... parent, responsable légal de l'enfant,

- Autorise mon enfant à participer aux activités de l'EMS pour les périodes indiquées ci-dessus (cocher les périodes souhaitées)
  - Autorise le responsable de l'encadrement à faire appel, le cas échéant, aux services médicaux
  - Autorise les autorités médicales à pratiquer d'urgence toutes interventions médicales ou chirurgicales jugées indispensables par l'état de l'enfant, après m'en avoir informé
  - Autorise mon enfant à partir seul à la fin des activités :  oui  non
- Nom des personnes habilitées à récupérer mon enfant : .....
- Autorise mon enfant à être pris en photo/ filmé (en vue de publication dans le de communication de la ville) :  oui  non
  - M'engage à régler le coût des activités à la réception de la facture

### Documents à fournir obligatoirement pour l'inscription :

Fiche sanitaire - fiche de renseignements - certificat médical et attestation d'assurance.

### Tarifs

> **Tarification 1** : votre enfant est pris en charge par l'EMS de 9 h 30 à 11 h 30. Le tarif est de 3,60 € par mercredi et sur une période de vacances à vacances.

> **Tarification 2** : votre enfant est inscrit à l'ALSH, il est récupéré à 9 h 30 par les éducateurs de l'EMS puis raccompagné à 11 h 30, tarif compris dans celui de l'ALSH.

### > Pour tout renseignement :

sports@ville-de-meriel.fr ou 01 34 48 24 17

### > Inscriptions au secrétariat de l'ALSH

(inscription effective sur la période de vacances à vacances)

### > Contacts :

Damien Rondeau - Jérémy Barbarin - Éducateurs sportifs

### > Accueil :

devant l'Espace Rive Gauche à 9 h 30

### > Objectif :

offrir une passerelle vers le tissu associatif de Mériel